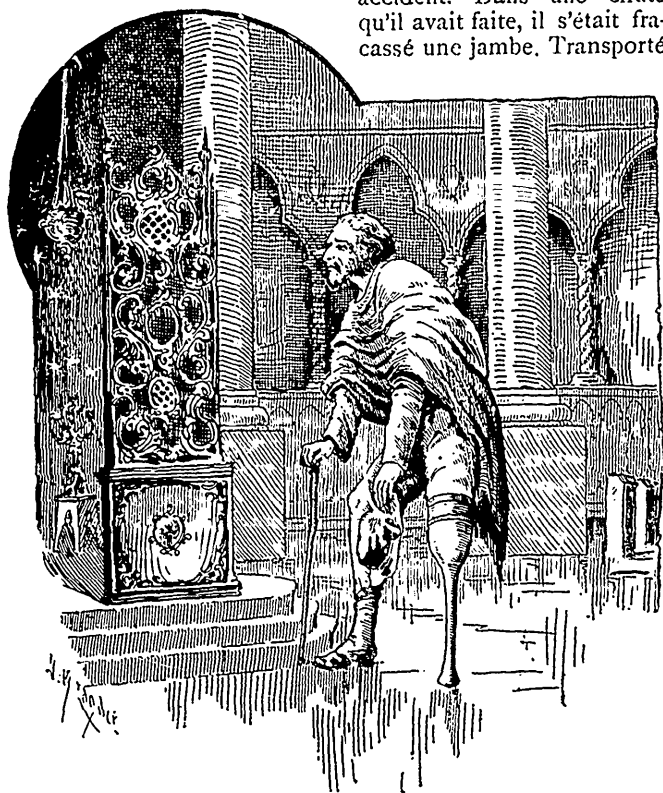


Mais voici un miracle surprenant rapporté dans les relations de l'archevêché de Saragosse, et publié sous les yeux des témoins oculaires.

En 1638, un malheureux jeune homme, âgé de dix-neuf ans seulement, fils d'un pauvre laboureur, était victime d'un triste accident. Dans une chute qu'il avait faite, il s'était fracturé une jambe. Transporté



à l'hospice, on lui appliqua toutes sortes de remèdes, mais aucun n'eut d'effet, et de plus on aperçut bientôt à l'endroit de la plaie une tache noirâtre indiquant que la gangrène s'était déclarée et qu'il fallait sans retard procéder à une amputation, à quatre doigts au-dessus du genou.

L'infortuné mutilé se voyait réduit à l'impuissance dès le printemps de la vie, dans la force de l'âge et de la vigueur ; et